



Une naissance, un arbre

Formulaire d'inscription

IDENTIFICATION

Nom et prénom de l'enfant	
Nom et prénom du parent(s)	
Adresse	Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Copropriétaire <input type="checkbox"/>
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	
Date de naissance/adoption de l'enfant	

Preuve de résidence et d'identité Document attestant la naissance Procuration (s'il y a lieu)

PRÉFÉRENCE QUANT À L'ESSENCE DE L'ARBRE À PLANTER

<input type="checkbox"/>	Pometier red jewel - <i>Malus 'Red Jewel'</i> - H : 5m L: 4m
<input type="checkbox"/>	Amélanchier laevis - <i>Amelanchier laevis</i> - H : 8m L : 5m
<input type="checkbox"/>	Maackia de l'Amour - <i>Maackia amurensis</i> - H: 8m L: 6m
<input type="checkbox"/>	Micocoulier occidental - <i>Celtis occidentalis</i> - H: 13m L: 10m
<input type="checkbox"/>	Arbre aux quarante écus - <i>Ginkgo biloba</i> - H : 20m L: 13m

PRÉFÉRENCE QUANT À L'ENDROIT DE PLANTATION

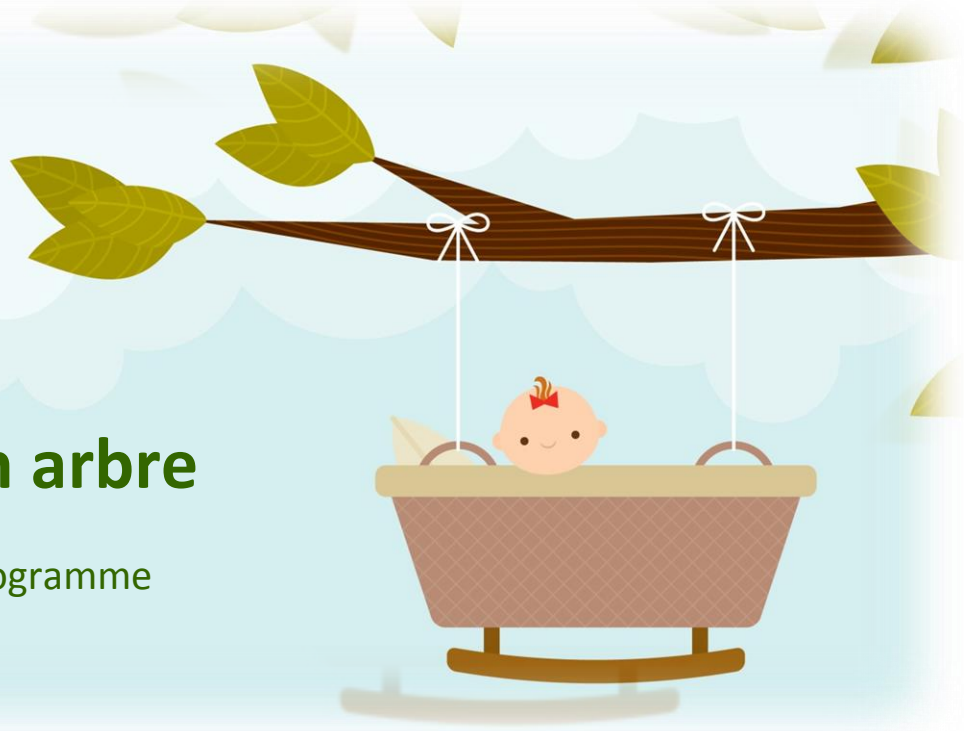
<input type="checkbox"/>	Je souhaite que l'arbre me soit livré à domicile et je prendrai en charge la plantation de l'arbre sur mon terrain.
<input type="checkbox"/>	Je souhaite que l'arbre soit planté sur un terrain appartenant à la Ville de Kirkland.

<input type="checkbox"/>	Je désire abonner mon enfant à la Bibliothèque de Kirkland (0-12 mois) et recevoir un ensemble cadeau « Une naissance, un livre ».
--------------------------	--

Je, soussigné(e), _____, m'engage à respecter l'ensemble des règlements et modalités régissant le programme « Une naissance, un arbre » de Kirkland.

Signature du parent : _____

Date : _____



Une naissance, un arbre

Règlements et modalités du programme

La Ville de Kirkland est fière d'offrir aux nouveaux parents kirklandais la possibilité de souligner l'arrivée de bébé en plantant un arbre pour grandir à ses côtés, sur leur terrain ou, à leur choix, dans un parc ou espace vert propriété de la municipalité. Pour toute question relative au programme ou pour faire une demande officielle, veuillez contacter :

Alexandre Gervais – Chef de section – Environnement
25, rue Claude-Jodoin, Kirkland (Québec) H9H 5E6
Téléphone : 514 694-4100, poste 3414
Courriel : agervais@ville.kirkland.qc.ca

RÈGLEMENTS ET MODALITÉS DU PROGRAMME

- Pour être admissible au programme, il faut habiter Kirkland au moment de la naissance ou de l'adoption et s'inscrire au programme dans les douze (12) mois suivant la date de la naissance ou de l'adoption.
- Toute demande doit être accompagnée d'une preuve de la naissance de l'enfant ou de son adoption, ainsi que d'une preuve d'identité et de résidence du parent qui signe la demande.
- Dans tous les cas, il revient au responsable du programme de déterminer si l'essence choisie et/ou l'emplacement proposé pour la plantation conviennent à ce secteur spécifique.
- La Ville de Kirkland ne peut garantir que l'essence d'arbre choisie sera disponible au moment de la demande, auquel cas, une autre essence d'arbre sera proposée.
- Le demandeur est entièrement responsable de l'entretien de l'arbre planté sur sa propriété et il est interdit de déménager l'arbre sur un autre terrain.
- La Ville demeure propriétaire de tout arbre planté sur l'un de ses terrains.
- Le demandeur qui n'est pas propriétaire du terrain proposé pour la plantation doit joindre à sa demande une procuration signée par ledit propriétaire, à défaut de quoi l'arbre devra être planté sur un terrain appartenant à la municipalité.
- Un seul arbre par enfant.